

# LA SECTION EUROPÉENNE ALLEMAND

## AU LYCÉE DESCARTES



### « SE CONSTRUIRE CITOYEN EUROPÉEN A TRAVERS L'HISTOIRE ET LA CULTURE »

Ouverte en septembre 2011 au lycée Descartes, la Section Européenne allemand s'appuie sur un projet ambitieux intitulé « se construire citoyen européen à travers l'histoire et la culture ». Il propose aux élèves une approche vivante et active de l'enseignement de l'allemand axé autour de projets variés et des échanges individuels et/ou collectifs organisés avec l'Allemagne, particulièrement dans le cadre de l'appariement avec le Romain-Rolland Gymnasium de Berlin Reinickendorf.

#### Activités proposées en cours d'allemand et contenus d'enseignement :

● **entraînement systématique aux 6 activités langagières définies par le Cadre Commun Européen de Référence dès la 2de** (ces activités langagières sont toutes évaluées au bac):

< compréhension écrite < compréhension orale < médiation  
< expression écrite < expression orale en continu < expression orale dialoguée

● **approfondissement des connaissances sur la civilisation et la culture allemande** (villes, Länder, actualités, extraits de livres et de films en rapport avec le programme de 2nde dont le thème central est « l'art de vivre ensemble »...)

● **travail sur des documents authentiques écrits, audio et vidéo** grâce à l'utilisation du TNI (tableau numérique interactif) et aux supports multimédia

● **entraînement à l'oral en petits groupes avec un(e) assistant(e) germanophone**

● **exemples de projets menés** : réalisation de productions diverses (exposés, diaporama, affiches exposées au lycée, interviews, enregistrements audio et vidéo, questionnaires...), réalisation de courts-métrages, de Fotostories, organisation d'une Berlinale (avec remise de prix pour les élèves participants), implication active dans le Projet Vert du lycée (dont l'objectif est d'assurer la transition écologique de l'établissement), réalisation de BD exposées à la médiathèque d'Antony, réalisation d'un Reisetagebuch, participation au ciné-club du lycée...

● **sorties régulières au cinéma, au musée pour des expositions temporaires ou permanentes, ateliers en partenariat avec la cinémathèque de Paris, avec l'Institut Goethe...**

● **préparation et accès privilégié à la certification niveau A2/B1** (diplôme franco-allemand reconnu dans toute l'Europe)

### **Activités proposées en cours de DNL et contenus d'enseignement :**

● Préparation de l'oral spécifique de DNL du Baccalauréat : épreuve orale de 20 mn en allemand comptant pour l'obtention de la "mention européenne".

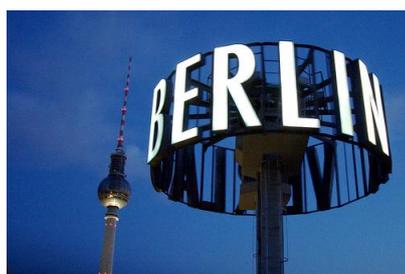
● Pendant les trois années de section européenne, le programme de DNL suit le programme d'histoire-géographie en français mais n'en traite que certains thèmes en lien avec l'histoire et la géographie allemande, franco-allemande et européenne. Il permet aux élèves d'acquérir un vocabulaire spécifique et de développer leur méthodologie d'analyse et d'argumentation comme d'approfondir leur culture binationale et européenne.

→ Exemple en classe de Seconde : le travail sur l'Empire romain est abordé par le biais de la colonisation de la Germanie; la Révolution française et le Premier Empire par l'étude de leur impact sur les territoires du Saint Empire Romain de Nation allemande. Autres thèmes abordés : la Réforme, les Huguenots à Berlin, le développement durable, étude d'une ville allemande...

● Le travail s'organise toujours à partir de documents divers (documents statistiques, cartes, textes, vidéos, œuvres d'art...) et met l'accent sur la participation orale des élèves. Les travaux écrits prennent des formes variées: devoirs sur table, dossiers-recherches à la maison, mais aussi posters, bandes dessinées... D'autres formes de restitution sont également possibles : expositions, films, reportages photos...

### **Echange avec l'Allemagne et programmes de mobilité individuelle :**

● **appariement avec le Romain-Rolland-Gymnasium de Berlin-Reinickendorf** (accueil des correspondants allemands en France + séjour à Berlin d'une huitaine de jours dans les familles en mai-juin).



Berlin Reinickendorf

● **possibilité de participer aux programmes de mobilité individuels Brigitte Sauzay** (séjour individuel de 2 à 3 mois chez un correspondant allemand avec suivi des cours sur place + accueil d'un élève allemand en France pendant 2 mois) **ou Voltaire** (même principe mais sur une durée de 6 mois)

 **La section européenne allemand, un atout majeur** <personnel grâce à l'ouverture sur la culture et l'histoire allemande et aux échanges avec les correspondants qui permettent de nouer des contacts durables.

< scolaire et dans sa poursuite d'études grâce à la certification et aux débouchés privilégiés que permet l'obtention de la mention européenne au bac (nombreuses filières franco-allemandes dans des branches très variées, accès facilité au programme Erasmus)

< professionnel (avec 100 Millions de germanophones, l'allemand est la 1<sup>e</sup> langue parlée en Europe ; l'Allemagne est le premier investisseur européen en France et son 1<sup>er</sup> partenaire économique. Selon les statistiques de Pôle-Emploi, l'allemand est

la seconde langue demandée après l'anglais : A titre d'exemple, 100 % des cadres commerciaux trilingues franco-allemand trouvent un emploi dans les deux mois qui suivent leur entrée sur le marché du travail.)

 **MODALITES D'ORGANISATION :**

→La Section Européenne est un enseignement facultatif qui se poursuit de la 2de à la Terminale. Il est compatible avec toutes les options choisies en 2de et avec les spécialités proposées au lycée dans le cycle terminal.

	<b>Allemand</b>	<b>DNL histoire-géographie en allemand</b>
<b>Enseignantes</b>	Mme Ménard Mme Schwarzkopf	Mme Soria
<b>Horaire d'enseignement hebdomadaire</b>	Horaire renforcé	<b>1h</b>
<b>Public concerné à l'entrée en 2de</b>	tout élève germaniste motivé et possédant des bases suffisantes en allemand	
<b>Epreuves du bac</b>	<b>Epreuves obligatoires communes à toutes les langues :</b> <b>CO + EO + CE+ EE</b>	<b>Epreuve d'expression orale d'une durée de 20 mn sur un thème au programme</b>
<b>Conditions d'obtention de la mention européenne au bac</b>	<b>12/20</b>	<b>10/20</b>

NB. Vous avez également la possibilité de faire comptabiliser l'épreuve spécifique de DNL comme épreuve facultative au baccalauréat (dans ce cas, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte avec un coefficient 2)

-Laetitia MENARD pour l'équipe d'allemand-